



## Commission des dynamiques territoriales

### 1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

#### Echange de parcelles pour une régularisation le long de la RD 191 à URMATT

#### Rapport n° CP/2015/208

#### Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation un échange de parcelles, sans soulte, afin de régulariser l'alignement de la RD 191 à URMATT.

En vue d'une régularisation foncière pour l'alignement de la RD 191 à URMATT, il doit être procédé à un échange de parcelles entre le Département du Bas-Rhin et un riverain.

Le patrimoine du Département du Bas-Rhin à échanger consiste en la parcelle cadastrée sous section 7 n° 55 d'une contenance de 0,10 are, en contrepartie de la parcelle appartenant à M. Stéphane LE BONGOAT cadastrée sous section 7 n° 57 et également d'une contenance de 0,10 are. Ces deux parcelles sont sises sur le ban de la commune de URMATT.

Cet échange, portant sur des parcelles de même contenance, s'effectuera sans soulte.

En vertu d'une jurisprudence constante, les portions délaissées de la voirie routière perdent *ipso facto* leur qualité de dépendance du domaine public et n'ont donc pas à être soumises à une procédure de déclassement exprès.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- approuve l'échange, sans soulte, entre la parcelle cadastrée section 7 n° 55 (0,10 are) appartenant au Département du Bas-Rhin et la parcelle section 7 n° 57 (0,10 are) appartenant à M. Stéphane LE BONGOAT sur le territoire de la commune d'URMATT;*

*- dit que l'acte d'échange sera passé en la forme administrative.*

*Elle désigne, par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER comme représentant du Département du Bas-Rhin habilité à signer l'acte afférent à cet échange.*

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a large, sweeping flourish at the end.

Frédéric BIERRY